

Le 16 décembre 2019

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 16 décembre 2019, à 19 h à l'hôtel de ville.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Réjean Labarre, Jean-Claude Guévin et Mario Laplante formant quorum et sous la présidence de monsieur Jean-Guy Doucet, maire.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Jean-Guy Doucet, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

Aucun contribuable n'est présent à cette séance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2019-12-250**

Il est proposé par le conseiller Réjean Labarre et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

**4. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2020
2019-12-251**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

REVENUS	
Taxes	2 810 209 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	109 904 \$
Autres recettes de sources locales	610 862 \$
Transferts	583 830 \$
TOTAL :	4 114 805 \$

CHARGES	
Administration générale	550 877 \$
Sécurité publique	444 536 \$
Transport - Réseau routier	733 657 \$
Hygiène du milieu	450 878 \$
Santé et bien-être	4 014 \$
Aménagement et urbanisme	64 629 \$
Loisirs et cultures	768 520 \$
Frais de financement	168 043 \$
Remboursement en capital	793 435 \$
Autres investissements	136 216 \$
TOTAL :	4 114 805 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Doucet, et unanimement résolu :

- D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020, telles que présentées ci-haut.

Adoptée

5. Période de questions

Aucun question.

**6. Levée de l'assemblée
2019-12-252**

Il est proposé par le conseiller Mario Laplante et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 15.

Adoptée

Jean-Guy Doucet, maire

Galina Papantcheva, d.g.